



AERODROME CONTROLLER (ADC)

BRIEFING ET STANDARD D'EVALUATION DE L'EXAMEN

1. Introduction

Cette version du briefing de l'examen ADC est la traduction de la version 2.10 du briefing de l'examen ADC émanant du département Training HQ.

Il a pour but d'aider les candidats à comprendre les objectifs de l'examen.

Cette version n'étant pas validée par le Département Training HQ d'IVAO, nous vous rappelons qu'en cas de litige, seule la version anglaise originale en vigueur fera office de référence, à l'exception de la partie 5.5, qui sont des exigences propres de la Division France.

2. Prérequis

Avant de demander cet examen, vous devez réunir les conditions suivantes :

1. Avoir le grade « Advanced ATC trainee » (AS3) depuis au moins 60 jours,
2. Avoir au moins 50 heures de connexion en tant que contrôleur sur IVAN (les heures de connexion en tant que pilote ne sont pas prises en compte)

3. Déroulement de l'examen

La partie pratique et théorique de l'examen peut être demandé directement via votre [exam status page](#).

L'examen se déroule en 2 phases qui doivent être validées dans l'ordre suivant :

1. Examen théorique : Réussir le test ADC en ligne
2. Examen pratique : Un examinateur vérifiera vos connaissances théoriques et votre capacité à gérer une position Tour (TWR)

Une fois votre examen enregistré, un examinateur vous contactera via l'adresse mail figurant sur votre page « détails » de votre profil. Avant de demander l'examen, **vérifiez bien que cette adresse est toujours valide et consultée régulièrement** car c'est la seule possibilité qu'a l'examinateur pour vous contacter.

Briefing et standards de l'évaluation de l'examen ADC	Version 2.10a	03 Avril 2018	Page 1
© IVAO Département Training – Division France	Département Training France		

Il n'est pas recommandé qu'un examen ait lieu simultanément sur la position TWR et APP.
Vous avez toujours la possibilité de demander un training auprès du Dept. Training de la Division FR [ici](#)

4. Partie théorique de l'examen ADC

L'examen théorique consiste à répondre à 20 questions à choix multiple (QCM) choisies de façon aléatoire

- 3 à 5 réponses sont proposées à chaque question dont une seule est correcte.
- Vous avez un maximum de 45 minutes pour répondre à l'ensemble des questions ; si vous dépassez cette limite, l'examen sera automatiquement enregistré comme échoué (avec la note de 0/100)
- Le QCM est corrigé automatiquement (chaque mauvaise réponse est notée 0, chaque bonne réponse est notée 5).
- Pour réussir l'examen, vous devez avoir au minimum 75/100 (résultat correspondant à au moins 15 bonnes réponses)

Les questions théoriques sont principalement issues de la documentation du training et des manuels des logiciels utilisés que vous trouverez ci-dessous :

<https://www.ivao.aero/training/documentation/index.php?section=asx>

<https://www.ivao.aero/training/documentation/index.php?section=adc>

Également la documentation de la division France que vous trouverez ci-dessous :

<https://www.ivao.fr/fr/pages/training/instruction>

Toutes les questions sont basées sur la réglementation ICAO/JAR OPS sauf contre-indication précisée dans la question (Les règles spécifiques à la France ne sont pas prises en compte).

A noter que vous pouvez sauvegarder le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez durant les 45 minutes. Seul le dernier enregistrement sera pris en compte pour la correction. Nous vous recommandons vivement de sauvegarder de manière très régulière votre questionnaire afin d'éviter d'être noté 0 en cas de déconnexion, ou si vous dépassez le temps imparti.

Après la réussite à l'examen théorique, vous pouvez demander l'examen pratique sans délais.

Attention : le système ne permet pas la réinitialisation d'un examen, car dans ce cas, le même examen apparaîtrait à nouveau. Par conséquent, le département Training refusera systématiquement la réinitialisation pour cause d'absence de sauvegarde ou de temps dépassé. Pour vous éviter d'attendre trop longtemps entre 2 tentatives, nous vous recommandons fortement de sauvegarder régulièrement vos réponses pour éviter la note de 0 en cas de déconnexion ou de dépassement du temps.

Briefing et standards de l'évaluation de l'examen ADC	Version 2.10a	03 Avril 2018	Page 2
© IVAO Département Training – Division France	Département Training France		

5. Partie pratique de l'examen ADC

L'examen pratique ADC est composé d'une série d'exercices pour vérifier vos connaissances théoriques de base sur le contrôle aérien et vos compétences pratiques.

L'examen pratique se déroulera en division France, la liste des positions éligibles à l'examen ADC est disponible [ici](#).

5.1. Documents utiles

L'ensemble de la documentation (en anglais) est disponible sur le site IVAO via les liens ci-dessous :

<https://www.ivao.aero/training/documentation/index.php?section=asx>

<https://www.ivao.aero/training/documentation/index.php?section=adc>

Également la documentation de la division France que vous trouverez ci-dessous :

<https://www.ivao.fr/fr/pages/training/instruction>

5.2. Logiciels IVAO, connexion et mode de communication

Vous devez utiliser le logiciel ATC **approuvé par le Département Training HQ**

L'examineur vérifiera vos capacités à utiliser les principales fonctions du logiciel, notamment :

- Établir une communication par texte et/ou vocale avec les pilotes,
- Remplir correctement un ATIS,
- Savoir communiquer par texte sur votre fréquence ATC et par message privé, et être capable de créer un chat avec plusieurs membres
- Obtenir un ATIS, un METAR et/ou un TAF d'une station éloignée.

Nous recommandons que votre ATIS contienne la remarque suivante : « Exam in progress – no unauthorised Emergencies / Examen en cours – Pas de situation d'urgence non autorisée ».

Vous devez vous connecter au réseau à la position souhaitée en utilisant le format ICAO_POS (ex : LFQQ_TWR).

L'examineur sera connecté au réseau en ajoutant le suffixe _X_ à la position de l'examiné (ex : LFQQ_X_TWR).

Pendant un examen pratique, aucune situation particulière du type MAYDAY ou PAN ne peut être initiée à l'initiative du pilote sans que cela soit expressément demandé par l'examineur.

Déclarer ce type de situation sans demande de l'examineur, ou afficher les codes transpondeurs 7700 ou 7600 entraînera une déconnexion forcée par l'examineur ou un superviseur.

Briefing et standards de l'évaluation de l'examen ADC	Version 2.10a	03 Avril 2018	Page 3
© IVAO Département Training – Division France	Département Training France		

Il est fortement recommandé d'utiliser le mode vocal de communication pendant l'examen. En raison du niveau accru de difficulté et de l'incompatibilité avec certaines tâches, les modes de communication « texte/texte » et « texte/vocal » sont déconseillés. En cas d'impossibilité d'utiliser le mode vocal ou « texte/vocal », en raison d'une incapacité médicale ou d'une connexion au réseau très dégradée, vous êtes invités à contacter le département Training du HQ avant de demander votre examen afin de convenir d'une procédure particulière.

5.3. Connaissances Théoriques

Pendant l'examen, l'examineur sera amené à vous poser des questions concernant vos connaissances théoriques sur les sujets suivants :

- Expliquer les principales fonctions d'IvAc et les contenus d'un flight strip,
- Décoder METAR et TAF, incluant les notions de RVR
- Connaître les notions d'altimétrie utile au contrôleur : TRL/TA, QNH, QFE, QDM, QDR
- Capacité à expliquer les cartes d'aérodrome : VAC, IAC, les cartes de mouvements au sol, connaître les TORA des bretelles intermédiaires, opérations de Cat.II et Cat.III
- Connaissance de l'espace aérien : CTR, CTA, TMA, FIR autour de l'aérodrome incluant leurs classifications et les services qui y sont rendus (séparation, information, responsabilités respectives des pilotes et contrôleurs)
- Expliquer les plans de vol I, V, Y et Z et les procédures associées pour leur délivrer les clairances appropriées,
- Connaître les procédures VFR (circuit d'aérodrome, points de report obligatoires, altitudes et autres restrictions si applicables à l'aérodrome)
- Avoir de bonnes connaissances sur les règles relatives au VFR, VFR Spécial, VFR contrôlé, VFR de nuit, altitude de croisière et niveaux de vol, règle semi-circulaire, minima VMC
- Avoir de bonnes connaissances concernant les règles de vol IFR, incluant les clairances initiales, les altitudes et niveaux de croisière, règle semi-circulaire
- Gérer une approche interrompue,
- Connaître les séparations au décollage dues aux turbulences de sillage
- Connaissance sur les phénomènes météorologiques importants aux abords des aérodromes (cisaillement de vent...) et la façon de transmettre ces informations aux pilotes

5.4. Performance pratique

5.4.1. Généralités

1. Vous devez vous connecter comme contrôleur Tour (TWR). Un contrôleur Sol (GND) n'est pas autorisé durant l'examen.
2. Un contrôleur radar, responsable de l'espace situé au-dessus de celui dont vous avez la responsabilité, est indispensable (APP ou CTR).
3. L'aérodrome choisi pour l'examen doit être doté de procédures IFR.
4. L'utilisation du logiciel approuvé par IVAO est obligatoire.
5. L'examiné devra être en possession des cartes appropriées.
6. Afin d'évaluer un examen ADC, le trafic suivant est nécessaire :
 - a) Au moins 2 VFR pendant l'examen ou au moins 1 VFR présent dans la zone de contrôle avec, en même temps, 1 VFR ou 2 IFR à l'arrivée ou au départ,
 - b) Au moins 4 départs IFR dont l'un doit bénéficier d'un guidage radar initial,
 - c) Au moins 4 arrivées IFR,

Briefing et standards de l'évaluation de l'examen ADC	Version 2.10a	03 Avril 2018	Page 4
© IVAO Département Training – Division France		Département Training France	

- d) Au moins une urgence, (les urgences déclarées sur une autre fréquence ne sont pas prises en compte).
 - e) Au moins une approche interrompue,
 - f) Au moins un appareil qui communique uniquement par texte. Lorsqu'au moins 3 VFR sont présents en même temps dans sa zone de contrôle, l'examiné peut décider d'accepter d'autres VFR ou bien de les faire attendre hors de sa zone contrôle ou au sol, en fonction de ses capacités à gérer une telle situation.
7. Si le volume de trafic VFR excède 3 aéronefs simultanément dans la zone de contrôle ou 2 tour de piste simultanés, l'examiné peut, en fonction de sa capacité à gérer ce flux, accepter d'autres trafics ou faire attendre les trafics en dehors de son espace de contrôle ou au sol.
 8. Lorsque les conditions météorologiques ne permettent pas le vol VFR, les règles « VFR Spécial » devront être appliquées. L'examineur pourra néanmoins demander à un pilote de simuler les conditions VMC ; l'examiné en sera alors informé.
 9. Il est fortement recommandé d'utiliser le mode vocal de communication pendant l'examen. En raison du niveau accru de difficulté et de l'incompatibilité avec certaines tâches, le mode de communication « texte/vocal » est déconseillé. En cas d'impossibilité d'utiliser le mode vocal ou « texte/vocal », vous êtes invité à contacter le département Training du HQ avant de demander votre examen afin de convenir d'une procédure particulière. Lors de certains exercices, vous devrez communiquer par texte.

NOTE : Les Urgences ou les pannes de radiocommunications pendant l'examen seront déclenchées à la seule demande de l'examineur.

5.4.2. Performances pratiques

Les connaissances de base sur le contrôle Tour seront vérifiées lors de l'examen :

1. Remplir correctement un ATIS,
2. Choisir correctement la (les) piste(s) en service (en tenant compte du vent, du message TAF et d'éventuelles lettres d'accord définies par le staff de la FIR),
3. Vérifier les plans de vol déposés (pour la route, se contenter du SID ou du premier point en-route). Il n'est pas nécessaire de vérifier le niveau de croisière demandé.
4. Attribuer une clairance de départ IFR sans SID (guidage radar),
5. Attribuer une clairance de départ IFR sans SID, spécifiée par le contrôleur APP/CTR (points, altitudes et/ou radiales),
6. Gérer le trafic au sol (VFR et IFR) du point de stationnement au décollage et de l'atterrissage au point de stationnement,
7. Gérer le trafic évoluant dans la zone de contrôle, ce qui inclut toutes les communications radiotéléphoniques nécessaires,
8. Gérer correctement le trafic, fluidifier le trafic et savoir établir des priorités dans les communications radiotéléphoniques,
9. Gérer le trafic à l'arrivée, du premier contact au point de stationnement, ainsi que les approches interrompues,
10. Réaliser correctement les transferts vers les secteurs voisins (APP/CTR), ce qui inclut un remplissage complet des strips,
11. Gérer une urgence,
12. Utiliser une phraséologie correcte et maîtriser l'anglais aéronautique.

Briefing et standards de l'évaluation de l'examen ADC	Version 2.10a	03 Avril 2018	Page 5
© IVAO Département Training – Division France		Département Training France	

5.5. Exigences propre à la Division France

5.5.1. Historique de connexion

Pour que la demande d'examen ADC pratique soit acceptée, le candidat devra s'être connecté à la position TWR sur le terrain de l'examen au minimum **1heure/semaine sur le mois précédant la demande d'examen**

Dans le cas contraire, l'examen sera annulé sans préavis et la réactivation de celui-ci ne sera possible qu'après avoir rempli cette condition.

La réussite à l'examen ne peut être obtenue qu'avec un travail personnel important, sérieux et régulier. Si les connexions sont trop peu importantes ou trop irrégulières, le Staff Training de la division se réserve la possibilité d'annuler votre demande et/ou de vous bloquer d'examen pour une période variable.

5.5.2. Utilisation du TS3 de la Division France

L'utilisation du TS3 de la Division France n'est pas autorisée pour le déroulement des examens (communication, coordination avec les positions adjacentes...), ceux-ci doivent être réalisés via les logiciels approuvés par le département Training HQ.

Seul le débriefing, sur commun accord entre l'examiné et l'examineur peut être fait sur TS3 dans un « channel » indiqué par l'examineur.

5.5.3. Programmation de l'examen

Lorsque vous demandez l'examen pratique ADC, veillez à être un minimum disponible pendant les 3 semaines suivantes. Si vous ne proposez qu'une seule date ou que l'échéance est trop courte, votre demande pourra être refusée.

L'examen pratique ADC est **programmé exclusivement en soirée (début à 21h locales) du lundi au vendredi**, exceptionnellement le samedi, **sur une des positions autorisées** (liste disponible sur le site de la division France, partie *Examens* puis *Examens contrôleurs*). De plus, tous les examens pratiques pour les contrôleurs peuvent être suspendus pendant quelques semaines au milieu de l'été (généralement entre le 15 juillet et le 20 août, les dates sont communiquées sur le forum de la division France).

5.5.4. Dispositions particulières

- Veillez à ajouter l'examineur aux fenêtres que vous ouvrez pour les communications avec les contrôleurs adjacents (fenêtres « chat »),
- Vous devez respecter la réglementation française,
- La maîtrise de la phraséologie française et anglaise est indispensable. Le choix de l'une des deux langues revient exclusivement aux pilotes,

Briefing et standards de l'évaluation de l'examen ADC	Version 2.10a	03 Avril 2018	Page 6
© IVAO Département Training – Division France		Département Training France	

- Les vols VFR sont considérés comme évoluant de jour, quelle que soit l'heure réelle (il n'est donc pas nécessaire d'utiliser les règles relatives à la gestion du VFR de nuit),
- Les règles relatives à la gestion des vols en régime « VFR Spécial » doivent être connues et appliquées si nécessaire,
- Lorsque nécessaire, les trafics doivent être séparés latéralement ou verticalement comme recommandé ici : http://storage.ivao.fr/training_public/Section%20Instruction/ATC/ASx/ATC_SEP.pdf
- La maîtrise de l'information de trafic et la pertinence de son utilisation sont indispensables à la réussite de l'examen pratique ADC.

Les connaissances théoriques seront **systématiquement** abordées avant ou après la séance de contrôle, ce choix étant du ressort exclusif de l'examineur.

De trop faibles connaissances théoriques et/ou maîtrise insuffisante des outils (Teamspeak, IvAc) entraîneront un échec à l'examen (Voir paragraphe 6)

5.5.5. Échecs successifs

Le département Training de la division France se réserve le droit, suite à un nombre d'échecs successifs à l'examen pratique ADC supérieur ou égal à 3, d'imposer un délai minimum allant jusqu'à 3 mois, voire un blocage d'examen allant jusqu'à 1 an, avant toute nouvelle demande.

D'autres dispositions pourront être prévues au cas par cas.

5.6. Réussite à l'examen

5.6.1. Réussite à l'examen

En cas de réussite à l'examen, une publication est faite sur le Facebook Officiel de la Division France, en y mentionnant le grade obtenu, votre Nom et votre Prénom.

Si vous ne souhaitez pas que votre identité soit publiée ou si vous souhaitez que la publication soit retirée, faite le savoir par mail, en indiquant votre Nom, Prénom et votre VID à fr-tc@ivao.aero, fr-tac@ivao.aero et fr-hq@ivao.aero

6. Evaluation et méthode de notation

L'examineur notera séparément chaque tâche requise (questions théoriques et exercices pratiques) à l'aide d'une grille de notation dédiée.

Chaque note reflétera l'exactitude et l'étendue de vos connaissances et votre capacité à exécuter correctement les exercices demandés.

La note maximale est de 100, la note de réussite à l'examen est fixée à 75/100

Dans tous les cas, votre examinateur vous donnera les résultats détaillés lors du débriefing, vous pourrez ainsi identifier vos erreurs et les corriger.

Certaines situations particulières entraîneront un échec automatique à l'examen (avec une note maximale de 51/100) :

Absence de connaissance de la phraséologie française
--

Incapacité à communiquer en anglais

Connaissances théoriques insuffisantes
--

Briefing et standards de l'évaluation de l'examen ADC	Version 2.10a	03 Avril 2018	Page 7
© IVAO Département Training – Division France		Département Training France	

Absences de cartes
Perte de séparation
Clairance d'atterrissage/décollage sur piste occupée
Clairance d'atterrissage/décollage si un autre appareil est autorisé à s'aligner sur la piste
Clairance d'atterrissage/décollage si un autre appareil est autorisé à traverser la piste
Incapacité à gérer un VFR en tour de piste
Une tâche notée « 0 »
Guider ou laisser un trafic voler dans une zone interdite
Donner une clairance d'altitude sous les MSA pour un IFR (dans le cas d'une remise de gaz par exemple) Donner une clairance d'altitude sous les MSA pour les IFR (Dans le cas d'une remise de gaz par exemple)
Donner une instruction à un aéronef entraînant un risque de collision avec le sol

NOTE : la note de l'examen sera de 51/100 ou moins dépendant du résultat global de l'examen. L'examen pourra être poursuivi jusqu'à son terme L'examen pourra être poursuivi jusqu'à son terme.

Un examen sera considéré comme échoué et immédiatement arrêté si :

- L'examiné a de trop faibles connaissances théoriques (le score sera $\leq 10/100$)
- **Violation des règles de conduite (R&R)** du réseau IVAO (la note sera 0/100)
- L'examiné **ne s'est pas présenté à l'examen** et n'a pas justifié d'une raison valable son absence sous 48h. L'examen est dans ce cas considéré comme échoué (la note sera de 1/100 ou 0/100 à la discrétion de l'examineur)
- L'examiné **décide de stopper l'examen** alors que celui-ci a déjà débuté. (La note sera de 1/100 ou 0/100 à la discrétion de l'examineur)
- En cas de **triche** pendant l'examen (que ce soit durant la partie pratique ou théorique), la note sera de 0/100 et le candidat sera bloqué de tout examen pour une durée minimale de 6 mois.

Si l'examiné ne se présente pas à la date et heure fixée avec l'examineur, celui-ci attendra 15 minutes. Passé ce délai, il se déconnectera du réseau et l'examiné dispose de 48h pour justifier son absence par mail. En cas d'absence de justification valable, l'examen sera considéré comme échoué.

En cas de crash du PC, indépendant de la volonté de l'examiné, l'examen pourra être reporté à une date ultérieure. Cette décision est du ressort exclusif de l'examineur.

7. Validation de l'examen

Après la réalisation du test, votre examinateur enverra son évaluation au Training Director qui assignera un valideur.

Le valideur effectuera une vérification de la notation en fonction des commentaires et de la grille d'évaluation de l'examineur

Si votre examen est validé en statut « success », votre grade sera mis à jour le lendemain de la validation à 12h UTC.

Le processus de validation requiert un délai estimé généralement entre 1 jour au minimum et 1 semaine au maximum.

Briefing et standards de l'évaluation de l'examen ADC	Version 2.10a	03 Avril 2018	Page 8
© IVAO Département Training – Division France		Département Training France	